

LES RECETTES DE DETTE ET DE PRESTATION

DÉFINITION

Les recettes de dette et de prestation sont en quelque sorte les ressources propres de la commune, c'est-à-dire les ressources générées par les prestations d'activités ou le patrimoine communal.

- > Les **recettes de dette** sont des produits financiers récurrents perçus par les communes. Elles se composent principalement:
 - des *intérêts* ou revenus perçus sur les capitaux placés (comptes de placement, titres de la dette publique, sicavs)
 - des *dividendes* qui proviennent principalement des intercommunales d'énergie
 - du *remboursement par des tiers* (CPAS, fabriques d'église, zone de police...) de *charges d'emprunts* relatives aux prêts initialement contractés par la commune pour ces tiers
- > Les **recettes de prestation** sont des recettes récurrentes provenant:
 - des *biens communaux* (loyers, coupes de bois, location de matériel, droits d'entrée dans des infrastructures sportives ou culturelles...)
 - des *services rendus* (recherches dans les registres de population, raccordements aux égouts, interventions de parents dans le transport scolaire ou les frais de garde...)
 - des produits de concession du domaine public (par ex. droit de voirie pour le réseau de distribution d'énergie...)

QUELQUES CHIFFRES

- > Les recettes de dette s'élèvent en 2018 à 53 EUR par habitant et représentent 2,7% des sources de financement des communes.
- > Consécutivement à la libéralisation du marché de l'énergie et aux effets de la crise financière, les communes voient leurs recettes de dette chuter de près de 50% entre 2000 et 2018. Le produit des recettes de dette passent de 121 millions EUR en 2000 (9,7% du total des recettes) à 63,5 millions EUR (2,7% du total des recettes).
- > Les recettes de prestation se montent en 2018 à 158 EUR par habitant et constituent 8,1% des recettes communales.
- > À l'inverse des produits financiers, les recettes de prestation ont enregistré une progression soutenue au cours de ces 10 dernières années (notamment en raison du produit de concession du domaine public instauré en compensation de la perte des dividendes du secteur de l'énergie, mais aussi de la revalorisation des loyers et de divers droits d'entrée).

Évolution des recettes de dette et de prestation - Budgets 2000 à 2018 (en % des recettes ordinaires)

